



Front National pour la Défense de la Constitution

COMMUNIQUE PRESSE

Le FNDC informe l'opinion nationale et internationale ainsi que les citoyens pro-démocratie que son responsable des opérations, Ibrahima Diallo a été empêché à l'aéroport international de Conakry de sortir du pays par la police des frontières sur instruction de la junte au pouvoir en Guinée.

Le responsable des opérations du FNDC devait prendre part, au nom de la société civile guinéenne, à un forum des mouvements sociaux organisé à Niamey capitale du Niger à partir du 02 au 04 juin 2023, « sur la restriction de l'espace civique en Afrique ».

La Coordination Nationale du FNDC rappelle qu'à date, aucune décision de justice d'interdiction de sortir du territoire guinéen n'a été signifiée au camarade Ibrahima Diallo.

La Coordination Nationale du FNDC condamne cette décision du CNRD qui est de nature à compromettre les efforts des chefs religieux qui travaillent à la recherche des issues favorables à la crise actuelle.

Le FNDC dénonce cette énième dérive contre les responsables du mouvement et appelle les citoyens pro-démocratie à rester mobilisés pour défendre les libertés publiques et pour le retour à l'ordre constitutionnel dans notre pays.

Conakry, le 01 juin 2023

Ensemble, Unis et Solidaire, Nous Vaincrons !

La Cellule de communication du FNDC